

**PROCES VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 13 MAI 2024 à 18H00**

Convocation du 06 Mai 2024

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 avril 2024
- Contrat PEC
- Contrat borne Wifi
- Travaux voirie
- Appel à projets de CITEO « le tri hors foyers »
- Changement de correspondant CNAS
- Questions diverses

Le treize mail deux mil vingt-quatre à 18H00 heures, le conseil municipal de la commune de TOURNON-SAINT-PIERRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie de TOURNON-SAINT-PIERRE

Présents : Mme THIBAUT Nicole, M. HAQUETTE Stéphane, Mme FORTIN-BREMAUD Isabelle, M. JARDIN Lilian, Mme MICHAUX Marie-Joëlle, M. MICHON Emmanuel, M. CHAMPION Emmanuel
Mme GADOIS-BRAULT Laëtitia arrivée à 18h20.

Absents excusés :

Mme BRAULT Marie-Françoise, M. VAN INGEN Freddy M. PENEVERE Jérôme

Secrétaire de séance :

Madame FORTIN-BRELAUD Isabelle
Le quorum étant atteint, Madame Le Maire ouvre la séance à 18h10

I APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 02 AVRIL 2024

Le procès-verbal de la réunion du 02 Avril 2024 est adopté à l'unanimité.

II PERSONNELS CONTRACTUELS (4-2) DÉLIBÉRATION 2024-016 CRÉATION DE POSTE PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a un besoin d'accroissement temporaire d'activité au sein du service des agents communaux.

L'assemblée délibérante ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L332-23-1° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au sein du service espaces verts ;

Sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré.

DÉCIDE

La création à compter du 01 Juin 2024 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'agents technique, relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps non-complet (20/35^{ème}).

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois allant du 1 juin 2024 au 31 mai 2025 inclus renouvelable 1 an.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367, compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

POUR	6
CONTRE	0
ABSTENTION	2 Mme FORTIN-BREMAUD Isabelle, Mme GADOIS-BRAULT Laëtitia

III VI BORNE WFI A LA MAIRIE : De la connectivité pour nos territoires ruraux

Madame le Maire présente le projet à l'ensemble du conseil municipal

Le projet consiste à installer une borne Wifi territoriale au départ de la mairie permettant un accès wifi gratuit et sécurisé pour les citoyens. Cette borne permet de développer de nouveaux services à la population, permet la gestion interactive des réseaux et des bâtiments publics à partir de capteurs et permet les appels sur wifi si la commune est située en zone blanche.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

VALIDE l'installation de la borne wifi.

AUTORISE Madame le Maire à signer les documents concernant cette installation.

IV DÉCISION BUDGÉTAIRE (7-1) DÉLIBÉRATION 2024-017 AUTORISATION POUR LE DEVIS SJS TRAVAUX PUBLICS PRINCET

Madame Le Maire présente aux membres du conseil municipal le devis de l'entreprise SARL BRAULT Charlie pour des travaux de curage de fossés sur la commune. Ce devis s'élève à un montant de 4 270.00 € HT.

Le conseil valide mais ne prend pas de décision durant la séance car il y a un second devis en cours de création rajoutant des busages.

V-APPEL A PROJETS DE CITEO « LE TRI HORS FOYER »

Madame le Maire informe le conseil d'un projet concernant la collecte séparée des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyers, proposé par la communauté de commune du Sud Loches Touraine.

Cette collecte concerne les déchets produits par la consommation nomade dans les espaces publics fréquentés comme le centre-ville, rues commerçantes, rue hors centre-ville, parcs, jardins publics, lieux touristiques, établissements recevant du public (ERP)

VI-CHANGEMENT DE CORRESPONDANT CNAS

Madame Le Maire rappelle que la commune adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS). Cette association loi 1901 à but non lucratif est un organisme d'action sociale de portée nationale pour la Fonction Publique Territoriale. Elle offre des prestations diversifiées de qualité, en constante évolution afin d'être en totale adéquation avec les demandes des agents territoriaux (aides financières, réductions négociées, chèques vacances, prêts à taux réduits...).

Suite au départ de Madame FONTAINE Céline en date du 15 mars 2024, le conseil municipal doit procéder à l'élection d'un représentant les agents au sein du CNAS.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité
DÉSIGNE comme déléguée représentant les agents VIAUVY Francine.

AUTORISE madame Le Maire à signer tout autre document relatif à la présente délibération.

VII QUESTIONS DIVERSES

1-Dans le cadre du Contrat Local de Santé Loches Sud Touraine, la prévention et la lutte contre les violences conjugales et les violences intra-familiales se développent sur le territoire en relation avec la Déléguée aux droits des femmes à l'égalité entre les femmes et les hommes de la Préfecture, la Compagnie de Gendarmerie de Loches et la CPTS Sud Lochois, Nous vous proposons des temps de rencontre réalisés par le CIDFF Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, à savoir :

-Une **sensibilisation** à destination **des élus et des élus référents ERRE** :

Le Mardi 11 juin de 9 h 30 à 12 h 30 : Salle Jules Ferry du Petit-Pressigny

-Une **formation** à destination **des agents des communes, des agents référents ERRE, des agents de la CCLST**

Le Mardi 25 juin de 9 h à 17 h : Pôle social de Loches ou le Mardi 10 décembre de 9 h à 17 h : salle des fêtes de Ferrière Larçon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30

RÉCAPITULATIF DE SÉANCE

1°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 02 AVRIL 2024

2°) PERSONNELS CONTRACTUELS (4-2) DÉLIBÉRATION 2024-016 CRÉATION DE POSTE PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

3°) BORNE WFI A LA MAIRIE : De la connectivité pour nos territoires ruraux

4°) TRAVAUX DE VOIRIES

5°) APPEL A PROJETS DE CITEO « LE TRI HORS FOYER »

6°) CHANGEMENT DE CORRESPONDANT CNAS

<u>Le Maire,</u> <u>Nicole THIBAUT</u>	<u>Le secrétaire de</u> <u>séance,</u> <u>Mme FORTIN-</u> <u>BREMAUD Isabelle</u>